



GRANDES CULTURES

Exploitation de 112 ha en Nord-Charente avec des pratiques en techniques culturales simplifiées au maximum (travail du sol superficiel). L'exploitation comporte de nombreuses infrastructures agroécologiques (bandes enherbées, haies et prairies naturelles). La ferme compte un trieur triphasé ainsi qu'une décortiqueuse.

Le prochain projet à venir est de monter en compétence sur les couverts d'intercultures afin de les développer au maximum.

CULTURES

- Céréales: Blé population, blé tendre, épeautre, seigle
- Oléagineux: Tournesol
- Légumineuses: Lentille, prairies temporaires de luzerne et de sainfoin
- Polygonacée: Sarrasin



TYPE DE SOL Groies superficielles

SAU 112 ha

Réserve Utile : 50 - 150 mm

Terres calcaires, caillouteuses à réserve utile **faible**

Terres séchantes (substrat calcaire et haute évapotranspiration en été)

MAIN D'ŒUVRE

1 ETP



INFRASTRUCTURES AGROÉCOLOGIQUES

2.8 km de haies soit environ 50m linéaire/ha

Bandes enherbées

Couverts d'interculture sur 2 ha



COMMERCIALISATION

Vente des cultures à différents débouchés notamment à des transformateurs et à une coopérative.

2 éleveurs à proximité achètent également de la luzerne sur pied.



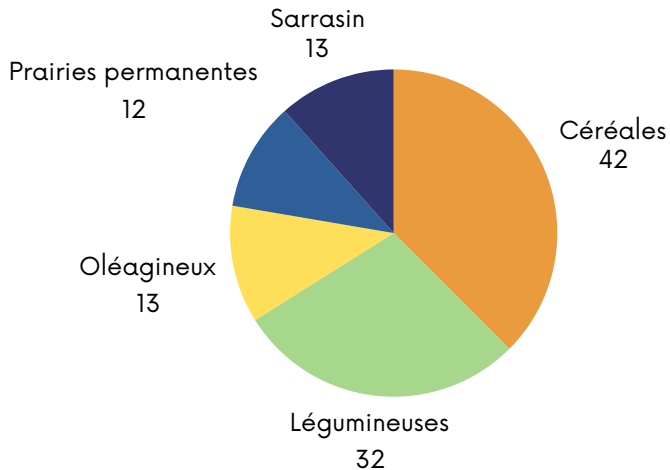
Édité avec le soutien financier de :

SCEA Villars

ATELIERS PRODUCTIONS VEGETALES

ASSOLEMENT

Assolement de la campagne 2023 (ha).



Assolement diversifié avec la présence de cultures associées



ATOUTS DU SYSTÈME

Rotation **longue** et **diversifiée** en terme de famille de culture, permettant un juste équilibre pour la qualité des sols tout en **réduisant le risque sanitaire**.

Mise en commun des travaux agricoles avec un voisin

CONTRAINTES DU SYSTÈME

La contrainte principal réside dans les **caractéristiques pédologiques** des terres de groies, qui en font des terres assez spécifiques à travailler et qui répondent fortement aux changement de pratiques et de conditions.

GESTION DE LA FERTILITE

La présence de légumineuses dans la rotation permet une **fixation de l'azote** pour les cultures suivantes. La **mise en repos** régulier des terres avec les prairies temporaires permet aussi de maintenir et développer cette fertilité.



MATÉRIEL

Matériel en propriété : Tracteur Renault 100 ch , Tracteur Claas 150 ch, Herse rotative 3m, Vibroculteur 3m, Bineuse, Semoir monograine 6 rangs, remorque 4.5t et 10t

Matériel utilisé en CUMA: Moissonneuse batteuse sur 70ha environ

COMMERCIALISATION

Vente des cultures selon différents débouchés, à Néolis, au SAS La Ferme de Chassagne ou bien auprès de transformateurs notamment un meunier pour une partie des céréales

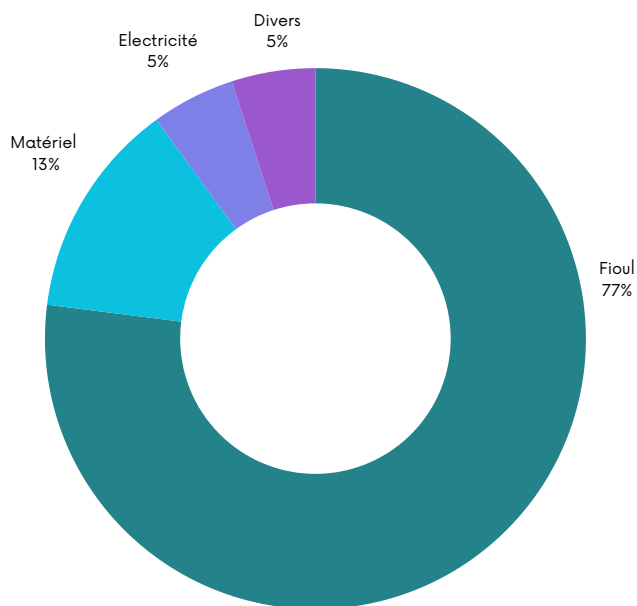


Vente de luzerne à 2 éleveurs à proximité, ils viennent la récolter sur pied.

SCEA Villars

INDICATEURS AGROENVIRONNEMENTAUX - ACCT-FNAB*

*Indicateurs basés sur les informations issues de la campagne 2023



Le modèle ACCT-FNAB développé avec Solagro met en avant différentes caractéristiques de cette exploitation:

La consommation d'énergie primaire non renouvelable représente 3.2 GJ/ha/an, ce qui se situe dans la partie basse de la moyenne de ce type de système en bio [5 - 15], cela correspond à environ 89 équivalent litres fioul/ha.

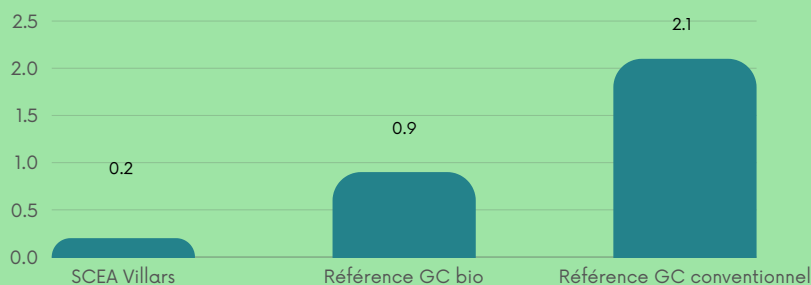
Au niveau du profil énergétique de la ferme, on peut remarquer que **l'énergie principale consommée est le fioul (77%)**, lié aux différents travaux agricoles.

Vient ensuite le matériel datant pour l'essentiel de 2017, la consommation d'électricité ainsi que l'utilisation de plastiques ou encore d'huile.

COMPARAISON AUX REFERENCES



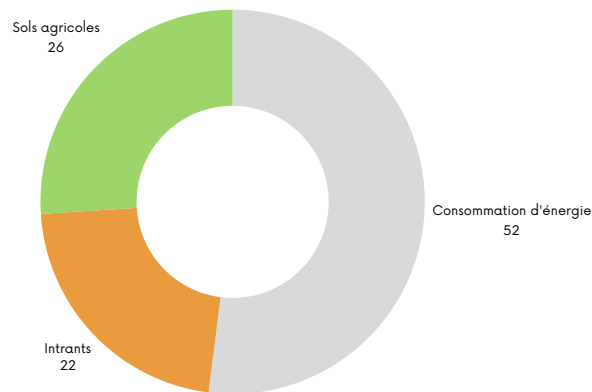
Emissions brutes de GES sur l'exploitation (t eq CO₂/ha/an).



L'exploitation possède lors de la campagne culturale de 2023 des émissions de GES **équivalente à 0,2 t eq CO₂/ha/an**, inférieures aux références moyenne en Bio (0,9) ainsi qu'en conventionnel au même mode de production (2,1).

Les émissions de l'exploitation sont essentiellement dues à la **consommation d'énergie (52%)** suivi par les émissions des sols agricoles dû à la **décomposition des résidus de culture (26%)** et la fabrication et le transports des intrants (22%).

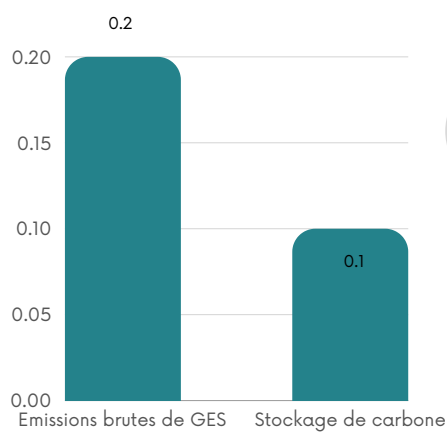
Répartition des émissions de GES par poste d'émission (%)



EMISSIONS NETTES : EMISSIONS BRUTES - STOCKAGE DE CARBONE



t eq CO₂/ha/an



Émissions nettes
=
0.1 t eq CO₂/ha/an



Les émissions nettes de l'exploitation, c'est à dire les émissions brutes - le stockage de carbone, est de **0.1 t eq CO₂/ha/an**. Ce qui signifie que l'exploitation émet plus de gaz à effet de serre qu'elle n'en stocke.

Les émissions sont **compensées à hauteur de 50% par le stockage de carbone** mis en place sur l'exploitation via les prairies permanentes et les intracutres agroécologiques.

